



Fédération Calédonienne de Football

25 lotissement KSI – 98890 PAITA
BP 560 - 98845 NOUMEA
Télé : +687 27.23.83 • Fax : +687 26.32.49
Email : contact@fcf-org.nc • Site : <http://www.fedcalfoot.com>

RIDET : 0 139 519.001

N° Réf: 0337-25 /FCF/JG

Paita, le 25 novembre 2025

Mesdames, Messieurs

Le Pôle Arbitrage de la Fédération Calédonienne de Football informe les arbitres et les clubs affiliés que la période de démission pour tous les arbitres se tiendra du :

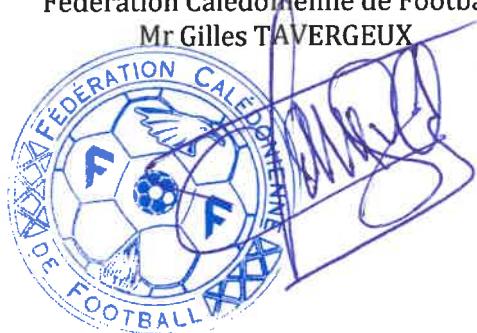
Lundi 1^{er} décembre 2025 au Mercredi 31 décembre 2025

En référence au Statut de l'Arbitrage, (articles 40 et 41 du dit-statut), seule cette période sera prise en considération. Les modalités de démission sont indiquées sur le document joint et doivent être scrupuleusement respectées.

Les documents sont également disponibles sur le site Internet de la Fédération Calédonienne de Football.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les plus sportives.

Le Président de la
Fédération Calédonienne de Football
Mr Gilles TAVERGEUX



DESTINATAIRES :

- Arbitres licenciés.
- Mrs les Présidents des Comités Provinciaux.
- Clubs FCF.
- Mr les Présidents de Districts.
- Mr le Secrétaire Général.
- Service des Licences de la FCF.
- Comptabilité.
- Archives.

